



Dossier de presse



Montmélian la solaire



Ville de 4165 habitants, capitale de la Combe de Savoie, située au sein du Territoire Cœur de Savoie qui regroupe 43 communes et 34 000 habitants, à 300 m d'altitude, à 15 km de Chambéry et à 50 km de Grenoble, au carrefour des vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, du Grésivaudan et de la Cluse de Chambéry, Montmélian occupe une position centrale sur l'axe Chambéry-Grenoble.

Capitale militaire de la Savoie jusqu'au XVIII^e siècle, époque à laquelle Louis XIV fit détruire sa citadelle, ville centre de la Combe de Savoie, Montmélian tire de son riche passé historique la force et la vitalité qui font de la ville une commune attractive.

Très dynamique sur le plan économique, (elle est l'une des trois communes fondatrices du Parc d'Activité Alpespace, l'un des pôles économiques de la Savoie avec 170 entreprises et 2000 emplois), Montmélian est une ville moderne et solidaire qui se caractérise par un haut niveau d'équipements publics. La Ville compte par ailleurs 2000 emplois sur son territoire.

Montmélian est par ailleurs connue en France et en Europe comme ville pilote dans le domaine de l'énergie solaire, politique qu'elle développe depuis 1983. Aujourd'hui, la commune compte environ 2000m² de capteurs installés sur la ville. **Championne de France de l'énergie solaire** (titre délivré par le CLER durant de nombreuses années, elle est l'une des quatre premières collectivités locales de France à s'être vu attribuer en décembre 2007 le label européen Cit'ergie eea pour l'exemplarité de sa politique "Energie-climat", un label renouvelé en 2012.

Elle reçoit le 5 mai 2014 à Bruxelles le Grand Prix Européen de l'Urbanisme pour son projet d'éco-quartier solaire du Triangle Sud (800 logements) qui ouvre une voie nouvelle et ambitieuse dans le domaine du solaire thermique. Ce projet a en effet été imaginé en plaçant la question énergétique en amont du projet d'urbanisme et a pour ambition de couvrir 80% des besoins énergétiques par l'énergie solaire.

Le 14 octobre 2014 à Pékin, Montmélian se voit attribuer le Prix Solar Heating & Cooling par l'Agence Internationale de l'Energie « pour 30 années d'une politique incroyable et remarquable dans le domaine du solaire thermique ».



La ville de Montmélian est une pionnière de l'énergie solaire. Depuis plus de 30 ans, elle s'est résolument engagée dans la promotion et le développement de cette énergie sous toutes ses formes devenant au fil du temps un véritable laboratoire d'essai du solaire. Ses installations sont régulièrement visitées par des techniciens et des élus en provenance de France et d'Europe.

Une démarche pédagogique

La Ville a engagé une véritable démarche pédagogique en direction des habitants. Des actions sont également régulièrement conduites dans les écoles visant à faire appréhender aux enfants l'intérêt des énergies renouvelables et à leur expliquer la politique menée par leur commune dans ce domaine. L'objectif de la politique municipale est en effet de placer la ville au cœur d'une prise de conscience collective sur la problématique environnementale. L'ensemble des installations solaires installées sur la commune de Montmélian permet chaque année d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 210 tonnes de gaz à effets de serre. En se positionnant comme pôle d'expérimentation des nouvelles technologies solaires, Montmélian souhaite inciter ses habitants et les autres collectivités locales à développer à leur tour ces nouvelles énergies.

Un choix économique

Le choix du solaire effectué en 1982 par la Ville de Montmélian est également économique. Le solaire est en effet rentable avec un retour sur investissement relativement court puisque de six à huit années. Ainsi, à titre d'exemple, la commune de Montmélian économise chaque année, grâce à l'installation de capteurs thermiques et à des travaux d'économie d'énergie 27 000€ en facture de gaz pour chauffer les deux millions de litres d'eau de la piscine municipale et l'eau des douches du Centre Nautique et Sportif Albert Serraz.

Les équipements solaires de la commune

30 années de développement de l'énergie solaire

● 1983 - Centre Nautique Albert Serraz

Premier bâtiment équipé de capteurs solaires thermiques, la centre nautique a véritablement « lancé » la politique solaire de la Ville. Ses 220 m² de capteurs thermiques (qui fonctionnent toujours aujourd'hui 31 ans après leur installation) sont destinés au chauffage de l'eau des bassins et de l'eau chaude sanitaire de la piscine mais aussi des vestiaires du stade Albert Serraz



● 1988 - Vestiaires du Stade de l'Ile

50m² de capteurs thermiques destinés à couvrir les besoins en eau chaude sanitaire

● 1990 - EPHAD Saint-Antoine

L'établissement comprend 130 lits. L'installation solaire assure le chauffage par Plancher Solaire Direct de 3 000 m², la préparation de l'eau chaude sanitaire de l'établissement, en été la préparation de l'eau chaude sanitaire de la maison de retraite et du Village des enfants. D'une surface de 420 m², « le toit solaire » fut en 1990 le plus grand toit solaire d'Europe.



● 2002/2003 - Immeubles de l'OPAC de la Savoie

Premier partenariat avec l'OPAC de la Savoie qui gère 700 logements sociaux sur le territoire communal. Installation de 100 m² (2 fois 50m²) de capteurs thermiques sur deux immeubles anciens dans le cadre d'une rénovation menée par l'OPAC de la Savoie

● 2004 -Le Gymnase Le Kotinos

Inauguré en décembre 2004, ouvert à l'automne 2004, ce gymnase communal accueille les activités de plusieurs clubs sportifs de la commune (tennis, basket, volley, gymnastique volontaire) ainsi que les activités sportives de deux écoles primaires. L'installation solaire est constituée de 25m² de capteurs thermiques auto-vidangeables.



● 2004 - La Centrale solaire

Mise en service en juin 2004, la centrale photovoltaïque installée sur le toit des ateliers municipaux comporte 240 m² de capteurs. Financée dans le cadre du projet européen Universol, elle a coûté 200 000 € HT et bénéficié de financement européen, de l'ADEME, de la Région Rhône-Alpes et du Département de la Savoie à hauteur de 80%.

Installés sur le toit des ateliers municipaux, inclinés à 30°, 150 modules photovoltaïques couvrent une surface totale de 240 m². La centrale solaire a une puissance électrique maximale de 24 kW et une production annuelle de 33000 kWh. Elle est raccordée au réseau électrique. Ce qui permet de vendre la totalité de la production à EDF. Chaque kWh est acheté 0,15 € TTC soit une recette annuelle de 5 000 €.

Si le courant produit par la centrale est revendu à EDF, sa production alimente en équivalent électrique les 4 véhicules électriques de la Ville ainsi que les besoins en énergie des ateliers municipaux. Cette production d'énergie permet aux 4 véhicules électriques de la Ville de parcourir annuellement 73 000 km. Ainsi, chaque année, la station solaire produit l'équivalent de 7 000 litres d'essence et évite le rejet de plus de 12 tonnes de CO₂ (gaz à effet de serre)

Dans le cadre de projet, une action pédagogique a été menée en direction de la population par l'installation d'un afficheur électronique qui donne aux passants la production instantanée et la production totale de la centrale depuis sa mise en fonction.



● 2006 - La Résidence pour Jeunes Travailleurs Albert Camus

La résidence Albert Camus - destinée à l'hébergement temporaire de jeunes travailleurs - regroupe une cuisine centrale (pour la préparation des repas des restaurants scolaires et du service de portage de repas à domicile de l'A.D.M.R), un restaurant d'entreprises et une partie hébergement pour l'accueil de personnes âgées de 16 à 30 ans situation d'emploi ou de formation et à la recherche d'un hébergement temporaire. Dans le cadre de la restructuration complète de la résidence Albert Camus, engagée par l'OPAC de la Savoie, propriétaire du bâtiment, en 2006, ce sont 100 m² de capteurs thermiques qui ont été installés, destinés à la production d'eau chaude sanitaire.



● 2006 - mmeuble Le Montmayeur et immeubles Les Roches Blanches

Le Montmayeur : 28 logements

125 m² de capteurs thermiques (PSD et ECS)

Les Roches Blanches : 144 m² de capteurs thermiques

● 2007—La Halle de Gymnastique

Inaugurée le 7 juillet 2007, la Halle de Gymnastique intercommunale, construite par la Communauté de Communes du Pays de Montmélian, est un équipement pilote dans le domaine de l'énergie solaire. Le bâtiment abrite, outre une Halle de gymnastique, une salle pour les sports de combat, un mur d'escalade et un appartement de gardien.

Ce gymnase est un modèle de construction solaire puisqu'il est équipé : de capteurs thermiques (200 m²) pour le chauffage des vestiaires et la production d'eau chaude sanitaire ; de capteurs photovoltaïques (50 m²) de plusieurs conceptions ; d'un mur solaire (solarwall de conception canadienne) de 200 m² destiné au préchauffage de l'air neuf et au rafraîchissement l'été.

Dans un souci pédagogique, les élus de la Communauté de communes ont souhaité que les élèves, les sportifs et le public qui fréquentent cette Halle puissent suivre à tout moment le fonctionnement de ces équipements solaires grâce à un monitoring à l'aide d'un ordinateur qui leur est accessible. Equipement structurant du canton de Montmélian, la halle de gymnastique renforce donc à la fois les équipements sportifs déjà bien fournis - mais pourtant "surbookés" de la commune et le pôle solaire de Montmélian.



● 2008 - Le Village des enfants

Ouvert en juillet 2008, le Village des enfants a été construit sur l'emplacement de l'ancien camping municipal, à proximité immédiate de la nouvelle maison de retraite de manière à tisser des liens entre les générations. Il regroupe toutes les structures de la petite enfance : Centre de loisirs Françoise Dolto, Relais Assistantes Maternelles, Centre Aéré, Halte garderie Le Petit Poucet, la Maison ouverte "La Petite Maison".

Bénéficiant de subventions de la Région Rhône-Alpes, du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales pour les bâtiments, mais aussi de l'Etat, de la Région et du Département pour ce qui concerne les énergies renouvelables, cette construction de haute qualité environnementale marque un pas supplémentaire dans la politique environnementale engagée par la Ville. En effet, énergie solaire et chaufferie bois fournissent l'eau chaude sanitaire et le chauffage à 100%. De plus, un système de récupération de l'eau de pluie a été installé, le but de la démarche étant de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux problèmes environnementaux et particulièrement ces deux soucis cruciaux qui interpellent avec de plus en plus d'acuité les habitants de la planète : la raréfaction des énergies fossiles et les besoins grandissants en eau potable qui deviendra peu à peu un produit à protéger. Il faut savoir que 2% de l'eau sur la planète est de l'eau douce et seulement 0,23% peut être utilisée par l'homme. Des chiffres qui doivent faire réfléchir.



● 2011 - Le programme immobilier « Les Terrasses de Chavort »

Initié par la commune, le programme immobilier "Les Terrasses de Chavort" terminé en 2011 et construit par l'OPAC de la Savoie comporte 70 logements dans le quartier du Grésivaudan. Il répondait à la demande croissante de logements à Montmélian et au souhait de nombreux locataires de pouvoir accéder à la propriété tout en restant dans leur ville ou dans leur quartier. Le programme comporte 50 logements en accession sociale à la propriété et 20 logements locatifs. Le cahier des charges établi par l'OPAC et la ville était complexe. Il s'agissait en effet de construire sur un espace limité trois bâtiments répondant aux normes de très haute qualité environnementale. Ici plus que l'utilisation d'énergies renouvelables (des capteurs thermiques ont été installés pour la production de l'eau chaude sanitaire), il s'agit de consommer le moins d'énergie possible. Le défi était donc de répondre à ce cahier des charges, de construire des bâtiments d'une grande compacité pour qu'ils soient le plus économes possible en énergie (bâtiments de basse consommation) tout en étant esthétiques et agréables à vivre pour leurs habitants.

Chaque appartement est ainsi orienté au sud, muni d'une terrasse équipée de persiennes mobiles qui permettent à chacun de disposer du soleil comme il l'entend, et d'un cellier. Toitures végétalisées pour une meilleure isolation et une meilleure intégration paysagère, tous les appartements accessibles aux personnes à mobilité réduite, locaux à vélos, autant d'aménagements qui font de ce projet un projet innovant.





Le label Cit'ergie

Cit'ergie® est un label destiné aux collectivités (communes et intercommunalités) qui souhaitent contribuer activement à améliorer leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques.

C'est un label de "bonne conduite" qui récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique et/ou climatique de la collectivité.

Le processus de labellisation Cit'ergie® constitue un atout pour les collectivités qui s'engagent dans un plan climat Energie territorial (PCET), ont signé la Convention des Maires pour la lutte contre le changement climatique, construisent le volet énergie de leur Agenda 21 ou s'engagent dans une nouvelle démarche structurante de leur politique énergétique.

Ce qu'apporte Cit'ergie à la Ville

Cit'ergie a permis à la Ville de Montmélian de valoriser la politique environnementale qu'elle menait depuis 25 ans. L'exigence du label l'a conduit à aller encore plus loin avec la rédaction d'objectifs plus précis et ambitieux. Cit'ergie a également été un élément déterminant dans le processus d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et dans la réflexion qui a conduit au projet d'aménagement et de développement durable. Le partage d'expériences avec les autres collectivités locales labellisées est aussi un vrai enrichissement. Il en est de même du regard que porte le Conseiller Cit'ergie sur la démarche de la Ville. Aujourd'hui, plus qu'il y a quatre ans lors de la première attribution du label, Cit'ergie est pris en compte par toutes les politiques publiques de la commune et irrigue l'action des élus et de tous les services de la Ville. Montmélian va même plus loin en sensibilisant ou associant ses partenaires extérieurs à sa démarche.

Développement territorial

L'élaboration du PLU depuis 2010 reflète la volonté municipale de mener une politique avant-gardiste en matière d'urbanisme, en lien avec l'énergie et le climat. Désormais, toute nouvelle construction publique devra viser une consommation énergétique inférieure de 20% à la réglementation thermique en vigueur et une couverture de 50% de ses besoins en eau chaude sanitaire et chauffage par des énergies renouvelables, sauf impossibilité technique justifiée par une étude d'approvisionnement énergétique. Des objectifs de performances sont également visés pour les projets de rénovation globale du bâti existant. Dans la vieille ville de Montmélian, ces principes pourront être adaptés en fonction des exigences liées à la préservation du patrimoine.

Patrimoine de la collectivité

Depuis 2008 les contrats de maintenance et d'exploitation des onze plus gros bâtiments intègrent une clause d'intéressement. Montmélian s'est dotée des services d'un assistant à maîtrise d'ouvrage qui suit les résultats des contrats et organise des réunions régulières entre la commune et les exploitants. Par ailleurs, la Ville a planifié sur trois ans des travaux d'amélioration de son éclairage public (2010/2012), pour une économie estimée de 30% de la consommation de l'éclairage public. Une baisse de 12% de la consommation électrique a été constatée dès la première année !

Approvisionnement en énergie, eau et assainissement

La puissance photovoltaïque installée connue en 2011 est de 21 Wc/habitant, ce qui est très élevé au regard des moyennes françaises. Plus du tiers du parc appartient à la commune qui a inauguré sa première unité dès 2004. Concernant le réseau d'eau potable, une clause en matière de réparation des fuites a été intégrée au contrat passé avec le délégataire (objectif < 8m³ /j/km), il comprend également des pénalités en cas de non respect. Ceci conduit aujourd'hui à un très bon rendement du réseau d'eau potable (90,6%).

Mobilité

En 2009, Montmélian a inauguré un service de transport collectif, la navette Montbus qui fonctionne trois jours par semaine et dessert tous les quartiers. Au mois de mai 2011, une extension de ce service a été mise en place avec une desserte «à la demande» sur Chambéry tous les jeudis après-midi. Par ailleurs, depuis la mise en service de la centrale photovoltaïque en 2004, la flotte municipale des véhicules électriques est alimentée à 100% par l'énergie solaire.

Organisation interne

L'état des lieux Cit'ergie 2011 a permis de mesurer la dynamique des élus et des services pour conserver le label et de réfléchir à un nouveau programme d'actions à mettre en œuvre entre 2012 et 2015. Dans ce cadre, la commune a ouvert le comité de pilotage à des partenaires extérieurs afin de les sensibiliser à la procédure de renouvellement et de les mobiliser dans le cadre de son programme d'actions. Par ailleurs, depuis 2002, un poste équivalent temps plein est dédié à l'énergie.

Communication et coopération

Montmélian apporte régulièrement son témoignage sur sa politique solaire en accueillant de nombreuses délégations d'élus et en répondant aux invitations qui lui sont lancées par d'autres collectivités locales. La Ville apporte en outre un soutien financier aux initiatives locales en matière d'énergie renouvelable et de récupération des eaux de pluie, notamment par des subventions versées aux particuliers.

Interlocuteurs

Elus



Béatrice Santais • Députée-Maire

Élue au conseil municipal de Montmélian en 2001, elle devient adjointe à la vie associative et à la vie des quartiers en 2002.

Elle est élue maire de Montmélian en mars 2008.

Conseillère Générale du Canton de Montmélian de 2004 à 2012.

Elle quitte le Conseil Général de la Savoie après son élection à l'Assemblée Nationale le 17 juin 2012.

Elle est réélue Maire de Montmélian le 29 mars 2014.



Joël Vuillard • Adjoint chargé des travaux, de l'environnement et du développement durable

Élu au conseil municipal de Montmélian en 2001, il est conseiller municipal délégué à l'énergie de 2008 à 2014 puis devient Adjoint chargé des travaux, de l'environnement et du développement durable en 2014

Personnel communal



Jean Rauber • Directeur Général des services



Jacques Duc • Chargé de communication



Ville de Montmélian
Place Albert Serraz
73800 MONTMELIAN
04 79 84 07 31
www.montmelian.com

Chargé de communication : Jacques DUC
04 79 84 36 16
communication@montmelian.com

